

INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

Fax : 01 53 01 17 44

contact@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

Accès

Métro : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville
(ligne 1), Pont-Marie (ligne 7).
Bus : 67, 76, 69, 96, Balabus.
Parking : Baudoyer (place Baudoyer),
Lobau (rue Lobau), Pont-Marie
(rue de l'Hôtel-de-Ville).

Facilité d'accès pour le public handicapé

Salles de lecture et centre d'enseignement multimédia

Entrée libre

Ouverts du dimanche au vendredi
de 10 h à 17 h 30

Nocturne le jeudi jusqu'à 19 h 30

Fermés le samedi, les 1^{er} janvier,
1^{er} mai, 14 juillet, 15 août, 25 décembre,
et certains jours de fêtes juives
documentation@memorialdelashoah.org

Salle des Noms

Sur rendez-vous

Ouverte du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h 30

Tél. : 01 42 77 44 72

noms@memorialdelashoah.org

Musée

Entrée libre

Ouvert du dimanche au vendredi
de 10 h à 18 h

Nocturne le jeudi jusqu'à 22 h

Fermé le samedi, les 1^{er} janvier,
1^{er} mai, 14 juillet, 15 août, 25 décembre,
et certains jours de fêtes juives

*Le Mémorial de la Shoah
bénéficie du soutien
permanent de la :*

ainsi que de :



MAIRIE DE PARIS

iledeFrance

DRANCY le 9 Aout 1943.
LISTE COMPLEMENTAIRE
LE DEPART DU 10 AOUT 1942.
5/7/97 Karczen
Polonaise
7/12/1922 Varsovie
Polonaise
8/12/03 Borditchew
Réf. Russe
5/9/1900 Czestochowa
Polonaise
28/2/1901 Varsovie
Polonais
9/8/1999 Cologne
Allemand
ZEN STARK Mendel
UGUSTOWKA Basia
ANK Edmonde
BRZOSKA Szmul
KARNEVER Hain
Siegfried

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET SES COLLECTIONS

Archives
Bibliothèque
Photothèque



**Fondation
pour la
Mémoire
de la Shoah**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

JUIF

SAUF-CONDUIT PROVISOIRE

Sauf-conduit N° 768

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL

Gendarmerie d
Service des Étrangers

Valable pour voyage du 14. 1. 1943

pour aller d

Nom et prénoms :

Nationalité :

Pièce d'identité :

Domicile : 307

Profession : Sa

Motif du déplacement



CARTE
VALABLE

Du 20. 10
1939
au 20. 10
1942

JUIF

16 NOVE 1939



Signature du titulaire
Berni Appelbaum

RECENSEMENT
des
ISRAËLITES
N° 1697.

VILLE DE
RECEPISSE DE

Rosentraub Michèle
à Vichy, rue Jean

Le 28 avril 1943, les principaux responsables de la communauté juive rassemblés à l'initiative d'Isaac Schneersohn, créent à Grenoble, dans la clandestinité, le Centre de documentation juive contemporaine, dans le but de rassembler des preuves de la persécution des Juifs afin de témoigner et demander justice dès la fin de la guerre.

Dans les années 1950, Isaac Schneersohn réussit à imposer l'idée de la construction d'un tombeau-mémorial dédié aux victimes de la Shoah. Inauguré le 30 octobre 1956, le Mémorial du martyr juif inconnu accueille naturellement dans ses murs le CDJC.

En 1997, un plan d'agrandissement et de regroupement de ces deux institutions d'histoire et de mémoire en une seule entité se met en place et aboutit à l'ouverture du Mémorial de la Shoah le 27 janvier 2005.



Constitué de trois départements, les archives, la photothèque et la bibliothèque, le Mémorial de la Shoah / CDJC se positionne aujourd'hui comme le plus grand centre de documentation en Europe

consacré à l'histoire de la Shoah et au sort des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Son fonds documentaire est en accroissement constant grâce à des dépôts, dons ou achats. Il gère en outre les archives d'organisations, de personnalités ou encore de particuliers.

Ci-dessus :
Parc à jeux. Paris, 1940-1941.
© Mémorial de la Shoah / CDJC

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION
N° 1697
DÉPART...
COMMUNE...
RUE et N°...
NOM...
PRÉNOMS...
PROFESSION...
NATIONALITÉ...
DATE...
COMMUNE...
Délivré...
SIGN...



Le fichier papier
du CDJC
© Jean-Marc Lebaz

LES ARCHIVES

Le département des archives du CDJC compte aujourd'hui plusieurs millions de pages de documents représentant 1500 mètres linéaires. Si les archives portent majoritairement sur la persécution des Juifs en France et en Europe durant la Seconde Guerre mondiale, elles couvrent plus largement la période 1930-1960 en abordant les thématiques de l'antisémitisme, l'immigration, la vie des communautés juives, l'après-guerre et la reconstruction.

Parmi les principaux fonds d'archives conservés par le CDJC, il faut citer :

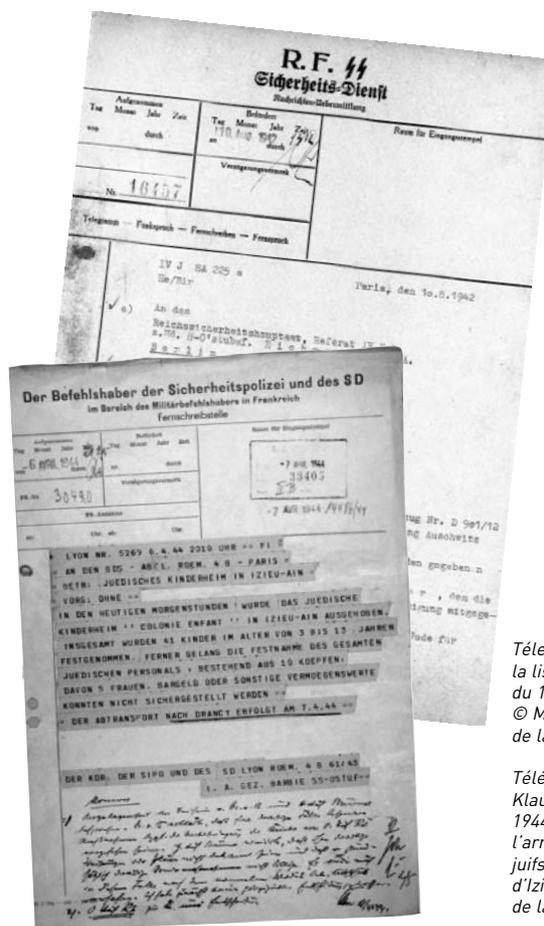
- les documents de source allemande tels que les archives du service antijuif de la Gestapo, de l'Ambassade d'Allemagne à Paris ou de l'état-major allemand en France.
- les documents de source française comme les archives du commissariat général aux Questions juives, de l'institut d'étude des Questions juives, la direction des services de l'Armistice, les archives de l'Union générale des Israélites de France ou bien encore de la fédération des Sociétés juives de France.

Des conventions de partenariat ou d'échange sont signées avec des institutions françaises et étrangères (archives nationales et départementales de France, Croix-Rouge internationale, Yivo, musée mémorial de l'Holocauste des États-Unis, Institut historique juif de Varsovie, préfecture de Police, musée de la Résistance nationale...), pour procéder à des opérations de microfilmage permettant d'offrir aux chercheurs une importante matière pour leurs sujets d'études.

LA SALLE DES NOMS

Partie intégrante des archives, la salle des Noms du Mémorial de la Shoah a pour vocation d'offrir des outils, ainsi qu'un accueil spécifique à toutes les personnes désirant faire des recherches ou apporter des informations sur des membres de leur famille victimes de la Seconde Guerre mondiale (internés, déportés, fusillés, enfants cachés...). Ce lieu propose également une aide à la constitution de dossiers d'indemnisation.

Les familles des victimes peuvent en outre demander l'inscription de leurs proches sur le livre du souvenir du Mémorial conservé dans la crypte.



Télex accompagnant
la liste du convoi n° 17
du 10 août 1942.
© Mémorial
de la Shoah / CDJC

Télégramme signé
Klaus Barbie du 6 avril
1944, annonçant
l'arrestation des enfants
juifs de la maison
d'Izieu. © Mémorial
de la Shoah / CDJC



Rafle des Juifs de Marseille, janvier 1943
© Mémorial de la Shoah / CDJC / Bundesarchiv

LA PHOTOTHÈQUE

La photothèque a pour mission l'acquisition, la conservation et la préservation des photographies, des cartes postales et des affiches. Elle conserve plus de 90 000 photographies, 3 000 cartes postales et 3 000 affiches, cataloguées, numérisées et disponibles sur le catalogue commun du CDJC.

Le fonds iconographique recouvre toute la période nazie en Europe : l'antisémitisme en France et en Europe, les camps d'extermination, de concentration, d'internement dans les pays occupés par l'Allemagne, les ghettos, la résistance juive, les procès d'après guerre. D'autres thèmes sont aussi largement représentés comme la vie culturelle et traditionnelle juive en Europe avant et après la Seconde Guerre mondiale, le sionisme, le sort des survivants de la Shoah, les camps de personnes déplacées, l'immigration, les maisons d'enfants, les organisations juives d'assistance. La collection d'affiches porte sur les mêmes thèmes auxquels s'ajoutent le cinéma, la propagande allemande et vichyste, les commémorations et les expositions d'après guerre.

La rue principale
du Shtetl de Lówicz,
dans la province de
Lodz en Pologne,
début du ^{xx} siècle
© Mémorial de la
Shoah / CDJC



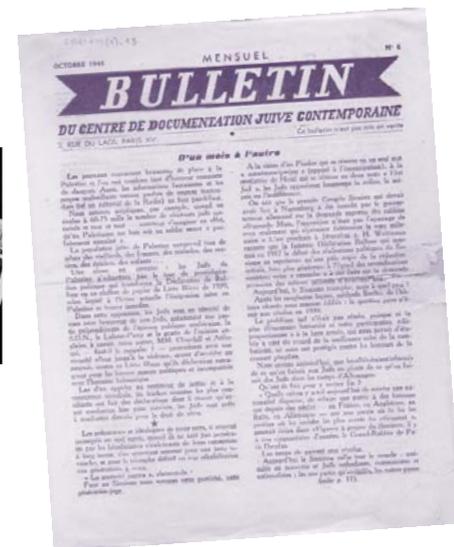
LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du CDJC compte aujourd'hui plus de 28 000 ouvrages catalogués. Elle s'est dotée au fil des ans d'un fonds consacré à la Shoah, à la Seconde Guerre mondiale, à la Résistance, à l'histoire de l'antisémitisme, mais aussi à l'affaire Dreyfus. Elle est également largement dédiée à l'histoire et à la culture des communautés juives.

La bibliothèque dispose également d'un fonds de périodiques (500 collections) en langue française, mais aussi en anglais, allemand, yiddish, hébreu...

Des témoignages, récits de vies, manuscrits contemporains, mais aussi de nombreux travaux universitaires (exposés, maîtrises, thèses) lui ont été confiés.

Accessible à tous, la bibliothèque du CDJC offre une documentation pluridisciplinaire, allant de la littérature aux sciences sociales, de la pensée aux parutions pour la jeunesse, de la thèse à la bande-dessinée.





Les accusés Göring, Hess et Sankel dans la salle d'audience du tribunal international de Nuremberg, 1945. © Mémorial de la Shoah / CDJC

LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT MULTIMÉDIA

Des témoignages audiovisuels (dont ceux en langue française collectés par la fondation créée par Steven Spielberg, la Survivors of the Shoah Visual History Foundation), une encyclopédie multimédia de la Shoah (réalisée en partenariat avec le musée mémorial de l'Holocauste des États-Unis), des documentaires, des films (archives filmées du procès de Nuremberg...), l'accès à une sélection de sites Internet dont le site pour les enfants de 8 à 12 ans Le Grenier de Sarah, mais aussi des archives radiophoniques et musicales sont disponibles et librement accessibles au centre d'enseignement multimédia situé au rez-de-chaussée du Mémorial.

Contribuer à l'enrichissement du fonds documentaire

Depuis sa création en 1943, le Centre de documentation juive contemporaine n'a cessé de réunir des documents témoignant du sort des Juifs de France et d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, et de l'histoire des communautés juives avant et après la Shoah. Aujourd'hui encore, le fonds du CDJC continue de s'enrichir par la remise de documents d'archives privés, par le dépôt des archives d'organisations ou de personnalités ayant eu un lien avec l'histoire et le sort des Juifs pendant la guerre.

Donner vos archives au CDJC, c'est contribuer à la transmission, à la recherche et à l'étude de l'histoire des Juifs d'Europe au xx^e siècle, tout en garantissant la pérennité des documents confiés au Centre de documentation.

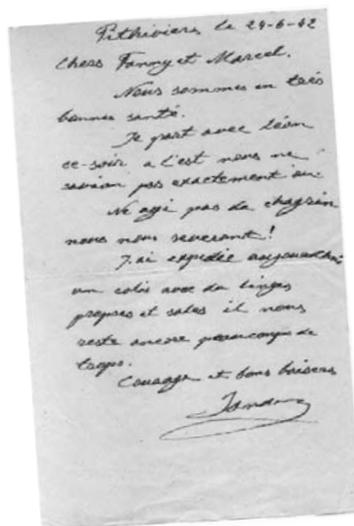
Pour toute donation de documents, veuillez prendre contact avec le CDJC.

Tél. : 01 42 77 44 72

archives@memorialdelashoah.org

phototheque@memorialdelashoah.org

bibliotheque@memorialdelashoah.org



Gina Goldstein, déportée par le convoi 31 de Drancy à Auschwitz le 11 septembre 1942. Paris, juin 1942. © Mémorial de la Shoah / CDJC, coll. Charles Figlarz

Lettre envoyée de Pithiviers par M. Sender Senderowicz à sa femme et à son fils la veille de sa déportation. M. Senderowicz a été déporté par le convoi 4, parti de Pithiviers le 25 juin 1942. © Mémorial de la Shoah / CDJC, coll. Senderowicz.



Salle de lecture du Mémorial de la Shoah / CDJC © Jean-Marc Lebaz

FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE LECTURE

■ Accès

La salle de lecture est accessible à toute personne justifiant d'une recherche sur présentation d'une pièce d'identité, après avoir rempli un formulaire d'inscription annuelle.

2 salles équipées de 12 postes informatisés, 4 postes de lecteurs-reproducteurs de microformes, et 55 places de travail sont à la disposition des chercheurs.

■ Consultation des documents

Les collections du Mémorial / CDJC sont accessibles via divers instruments de recherche : le catalogue informatisé, le fichier papier, et les inventaires.

La consultation des documents s'effectue exclusivement sur place, dans la salle de lecture selon les modalités propres à chacun des supports (microfilms, supports numériques ou originaux). Le jeudi soir, le dimanche, les jours fériés et les jours de fêtes juives, seuls les documents réservés sont communiqués.

Les documents photographiques étant numérisés, aucun document original n'est communiqué sauf autorisation particulière. Dans ce cas, les lecteurs sont invités à porter des gants de protection pour la consultation et à ne pas retirer les photographies de leur pochette.

Sont également disponibles en libre accès les inventaires et instruments de recherche de centres d'archives et de bibliothèques disposant de fonds complémentaires, ainsi que de nombreux usuels. Depuis janvier 2007, une partie du catalogue du CDJC est accessible sur le site Internet : www.memorialdelashoah.fr

■ Service d'aide à la recherche

Préalablement à leur visite, les chercheurs peuvent entrer en contact avec les documentalistes du CDJC afin d'orienter leurs recherches :

- par courrier,
Mémorial de la Shoah / Centre de documentation juive contemporaine, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris
- par fax : 01 53 01 17 44
- ou par E-mail :
archives@memorialdelashoah.org
phototheque@memorialdelashoah.org
bibliotheque@memorialdelashoah.org

■ Reproduction des documents

Il est possible d'obtenir des reproductions de documents sur demande et après accord du responsable de salle. Toutefois certains ouvrages reliés ou documents d'archives ne peuvent être reproduits en raison de leur état de conservation ou quand ils contiennent des informations pouvant porter atteinte au respect de la vie privée.

Les photocopies et les impressions sont payantes : 0,30 euro / page A4 N&B et ne valent pas autorisation d'utilisation.

■ Tarif spécifique à la photothèque

En cas d'utilisation éditoriale ou de représentation de photographies, la photothèque perçoit des frais d'utilisation. L'envoi d'un justificatif complet d'utilisation est alors obligatoire.

La photothèque interdit l'utilisation publicitaire ou commerciale des photographies.

Frais techniques

1 CD	15 euros
1 tirage A5 ou 10 X 15	1,50 euro
1 Tirage A4 ou 13 X 18	3 euros

Frais d'utilisation

École, musée et association	25 euros
Documentaire, film, DVD,	
site Internet, exposition	55 euros
Édition, presse	70 euros

Frais de recherche

Forfait	15 euros
---------	----------